



Règlement du tremplin régional Golden Jazz en Nord 2015

Objet du tremplin

Le tremplin régional **Golden Jazz en Nord** est produit par l'association Jazz en Nord. Il a été créé à l'initiative de l'entreprise Golden Eyes, partenaire du Festival Jazz en Nord. Dans le même esprit que le Golden Jazz Trophy, tremplin national, Le **Golden Jazz en Nord** a pour objectif principal d'offrir des opportunités de notoriété aux meilleurs musiciens de jazz de la région Nord-Pas de Calais et de leur ouvrir les portes d'une carrière musicale active.

Jury

Le jury du tremplin **Golden Jazz en Nord** 2015 sera composé de professionnels de la musique. La décision du jury sera annoncée le vendredi 30 janvier 2015 après délibération. Cette décision ne pourra donner lieu à aucune réclamation ou justification. Le Prix du Jury récompensera « La Révélation du Jury *Golden Jazz en Nord* 2015 ».

Déroulement du tremplin

L'appel à candidature sera diffusé à partir du 31 octobre 2014, avec un dépôt des dossiers de candidature complets avant le 8 décembre 2014

Les membres des comités d'écoute auditionneront les documents sonores fournis par les candidats et étudieront les projets artistiques proposés. 3 groupes

seront présélectionnés pour participer à la finale du tremplin, qui se déroulera à la maison Folie Beaulieu de Lomme, le vendredi 30 janvier 2015. Au cours de cette soirée, les 3 groupes finalistes sélectionnés joueront en public et devant le jury. Chaque groupe disposera de **30 minutes pour sa performance** (installation technique comprise). Prévoir 20 minutes de concert.

L'événement sera largement couvert par les médias « grand public » et spécialisés. Les noms des 3 finalistes du Tremplin seront rendus publics.

Dotations

1er prix : décerné par le jury

Une dotation de **1.000 euros** sera décernée au Prix du Jury.

De même, le gagnant du prix du jury sera proposé au **RéZZo**, tremplin national se déroulant annuellement dans le cadre du festival Jazz à Vienne.

2ème prix : décerné par le public

Une dotation de **500 euros** sera décernée au groupe gagnant le prix du Public, présent dans la salle.

Critères de participation

Le tremplin est ouvert à tous musiciens « jazz » de la région Nord – Pas de Calais dont la notoriété ne serait pas avérée, dans la limite du quintet/sextet, sauf dérogation.

NB : Il est possible de s'inscrire simultanément au tremplin régional (*Golden Jazz en Nord*) et au tremplin national (*Golden Jazz Trophy* édition 2015)

Inscription

Les candidats sont invités à envoyer leur candidature par e-mail, via un lien Wetransfer (www.wetransfer.com) à l'adresse suivante :

contact@golden-jazz-en-nord.fr

La candidature pourra être composée des éléments de leur choix (Ex. : nom du groupe, numéro de téléphone, adresse email, présentation du groupe, visuel du groupe, titres musicaux au format de leur choix, ...). Le poids maximum des fichiers transférés via wetransfer ne doit pas excéder 30Mo.

Pour toutes informations supplémentaires

www.golden-jazz-en-nord.fr

Tél : 03 28 04 77 68

e-mail : contact@golden-jazz-en-nord.fr

Disponibilités et prise en charge

Les candidats s'engagent à être disponibles à partir de 14 heures le vendredi 30 janvier 2015 jusqu'à minuit. Aucun frais de transports ou d'hébergement n'est pris en charge.

Matériel de scène

Les musiciens s'engagent à rapporter leurs instruments et à assurer leur matériel et effets personnels. Un backline complémentaire est éventuellement fourni par l'organisation, sauf demandes spécifiques.